



Fédération Nationale Force Ouvrière des métiers
de la Pharmacie, LBM, Cuir et Habillement

7, passage Tenaille – 75014 PARIS
01 40 52 85 60 - fopharma@wanadoo.fr
www.fo-pharma-cuir-habillement.com

FOCUS SUR LE CHOMAGE DES PHARMACIENS ADJOINTS

A la demande de la délégation Force Ouvrière, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) de la Pharmacie d'Officine a confié à l'Observatoire des Métiers des Professions Libérales (OMPL) la mission de réaliser une étude portant sur le chômage des pharmaciens adjoints.

Une première présentation des résultats de cette étude a été effectuée le 5 octobre 2015, lors de la réunion plénière de la CPNEFP.

L'examen des données provenant de Pôle Emploi et de la DADS met principalement en évidence les éléments suivants :

- En décembre 2014, environ 3 300 pharmaciens adjoints sont demandeurs d'emploi, soit environ 12%, taux qui a augmenté de 60% entre 2009 et 2014.
- 54% des adjoints demandeurs d'emploi sont en catégorie B ou C, avec une activité réduite, en remplacement ou intérim.
- 47% sont inscrits depuis plus d'un an, 15% depuis plus de 3 ans.
- Le taux de chômage décroît avec la taille de l'officine.
- Les tranches d'âge les plus touchées sont d'abord les 25 – 35 ans puis les plus de 50 ans.
- 52% étaient en CDD, 48% en CDI.

Ce que nous pressentions se confirme : le chômage des adjoints s'accélère et prend des proportions très inquiétantes : le pourcentage des adjoints demandeurs d'emploi dépasse le taux national et représente trois fois celui des cadres au niveau interprofessionnel.

L'état des lieux étant clairement établi, la question se pose de savoir comment agir pour ne pas rester au stade du constat. Le collège salarié interroge la commission : que faire ? Le collège patronal se contente de prendre acte de cette situation sans faire aucune proposition. Pire : l'idée fuse de se servir de cette étude pour peser dans la négociation avec les pouvoirs publics dans le cadre de la négociation de la rémunération des titulaires...

Face à cette attitude, la Fédération FO des métiers de la Pharmacie condamne l'inaction des chambres patronales devant un problème social majeur dans la branche.

Fait à Paris, le 6 octobre 2015.

Olivier CLARHAUT
Secrétaire fédéral en charge de la Pharmacie d'Officine